

Séminaire des Directeurs

ANTANANARIVO - MADAGASCAR

10 - 12 octobre 2016

L'apurement des arriérés fiscaux

LES INTERVENANTS

François-Xavier DANESI

Inspecteur principal des Finances publiques – DGFIP - FRANCE



M. François Xavier DANESI a une longue expérience dans la sphère du recouvrement des créances publiques.

Recruté comme contrôleur du Trésor public au sein des services extérieurs de la Direction générale de la Comptabilité Publique en 1998, il a par la suite été promu, par concours, au grade d'Huissier du Trésor Public, devenu, depuis la fusion DGI/DGCP, Inspecteur des Finances publiques chargé des fonctions d'Huissier des Finances publiques. Il a exercé cette mission très particulière de recouvrement forcé, de 2004 à 2014, dans le département de l'Oise, puis en Corse-du-Sud.

Dans ce cadre, il a animé de nombreuses formations à destination des huissiers des Finances publiques, tant au niveau des procédures de recouvrement forcé que des outils informatiques mis à disposition des agents.

Parallèlement à ses fonctions d'Huissier des Finances publiques, il a été Agent Comptable du Conseil Départemental d'Accès au Droit de Corse-du-Sud, de 2011 à 2014.

Promu par concours au grade d'Inspecteur principal des Finances publiques en 2014, il est actuellement responsable du Pôle départemental de Contrôle et d'Expertise de la Haute-Corse, qui regroupe une inspection de contrôle et d'expertise, une brigade de vérifications et une brigade de contrôle et de recherche. Chargé des relations avec le Parquet, il assure le suivi des dossiers pour lesquels des poursuites correctionnelles sont engagées.

Ayaovi G. EGLOH

Directeur des Moyennes Entreprises - OTR - TOGO



Depuis bientôt 25 ans, M. Ayaovi G. EGLOH travaille à l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui intègre les deux régies financières : Douanes et Impôts depuis janvier 2014. Il a occupé divers postes de gestion des opérations fiscales (Pilotage des missions d'assiette, contrôle fiscal et recouvrement) en tant qu'inspecteur des Impôts.

Actuellement Directeur des Moyennes Entreprises (DME), depuis juillet 2015, il assure l'administration courante des moyennes entreprises ; il a également assumé, à titre de directeur, le segment des grandes entreprises (DGE) d'avril 2014 à juillet 2015.

Avant cela, il a été successivement :

- chef de section des rôles et recouvrements où il supervisait la comptabilité des impositions et l'édition des statistiques fiscales, ainsi que la recherche des renseignements économiques et financiers à l'usage des services gestionnaires ;
- inspecteur vérificateur ;
- chef de division assiette et contrôle en charge du pilotage de la gestion de masse de l'assiette des impôts des grandes entreprises et de la documentation.

Depuis la mise en œuvre de l'OTR, il assure aussi les missions de formation continue.

M. EGLOH est titulaire d'un diplôme de maîtrise en gestion de l'université de Lomé, d'un diplôme de l'ENA cycle III et du mastère en gestion de politique économique CERDI- (Clermont-Ferrand), Université d'Auvergne, France.

Didier VALENTIN

Directeur-adjoint du pôle gestion fiscale – DGFIP - FRANCE



Titulaire d'une maîtrise en économie et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit du commerce extérieur, M. Didier VALENTIN a commencé sa carrière en 1990 comme inspecteur des Impôts. Il a exercé plusieurs missions en Direction comme rédacteur à la division « Stratégie et communication » à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) de Seine-Saint-Denis et « Contentieux » (Direction des Vérifications Nationales et Internationales).

Promu inspecteur principal, il a été affecté à la DDFiP des Bouches-du-Rhône comme chef d'une brigade de contrôle fiscal. Il a ensuite rejoint la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales en tant que chargé de mission (notamment sur les recouvrements complexes) puis en tant que chef d'une brigade de vérifications spécialisée en domiciliation des personnes physiques. Nommé à la Direction Régionale de Contrôle Fiscal du Sud Ouest, il a été affecté comme chef d'une brigade de vérifications spécialisée en viticulture à Bordeaux.

Accédant ensuite au grade de directeur divisionnaire, il a pris la tête de la Division de la Coordination régionale à la Direction Régionale de Contrôle Fiscal d'Ile-de-France où il a notamment participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Interrégional de Contrôle Fiscal avec un volet important dédié à la stratégie du recouvrement des créances fiscales.

Administrateur des Finances publiques depuis 2010, il a exercé successivement les fonctions de directeur-adjoint à la Direction du Contrôle Fiscal de l'Interrégion Est à Nancy, de directeur-adjoint du Pôle Gestion fiscale de la DDFiP de la Seine-et-Marne à Melun et de directeur-adjoint du Pôle Gestion fiscale de la DDFiP des Yvelines à Versailles. A ce titre, il pilote les missions d'assiette, de contrôle, de contentieux et de recouvrement des services départementaux sur lesquelles sont affectées environ 900 personnes.

Par ailleurs, il est également rapporteur devant la Commission nationale des Infractions Fiscales au nom du Ministre du Budget, membre du collège d'Ile-de-France du rescrit fiscal de second examen et responsable régional du réseau des référents en contrôle des comptabilités informatisées.

Au cours des dernières années, M. Didier VALENTIN a réalisé plusieurs missions à l'international sur les thèmes du contrôle fiscal (Bénin, Algérie), de la déontologie (Tunisie) et du contrôle de gestion et mesure de la performance (Albanie).